

Académie nationale de Pharmacie

Séance du 5 janvier 2022

Jean-Louis BEAUDEUX

INTRODUCTION – PRESENTATION DE LA SEANCE

Bonjour à tous,

Merci chers collègues d'être présents nombreux, vous êtes près de 140 à assister à cette séance, dans la salle des Actes ou en distanciel, compte tenu d'un contexte sanitaire encore difficile, encore pesant et menaçant.

Merci également aux personnalités extérieures à l'Académie de nous rejoindre pour cette première séance de l'année 2022 de l'Académie nationale de Pharmacie.

Nous sommes très heureux de vous voir et vous retrouver pour démarrer une nouvelle année dont je sais qu'elle sera très prolifique pour notre Compagnie.

Avant tout, en mon nom et celui des membres de directions de l'Académie, que je vais vous présenter juste après, je voudrais vous adresser tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous et vos proches, et pas que de santé, mais aussi de beaucoup de petits et grands bonheurs.

La nouvelle année ne signe pas une rupture de fonctionnement ou de missions de l'Académie : notre instance est encore jeune, nous fêterons l'an prochain ses 220 ans puisque la Société de Pharmacie de Paris, fondatrice de l'Académie à l'origine, a été créée en 1803. Nos activités sont permanentes, même si le Président change tous les ans. J'aurais l'occasion de vous présenter le nouveau Bureau de l'Académie au cours de l'après-midi mais, dans un premier temps, je voudrais vous présenter cette séance, dont l'ordre du jour a été un peu modifié pour accueillir au mieux nos personnalités extérieures.

Notre séance d'aujourd'hui est riche et composée de deux parties : dans un premier temps, nous serons honorés d'accueillir deux personnalités des instances nationales de santé :

Monsieur Jérôme MARCHAND-ARVIER, directeur de cabinet du Ministre des solidarités et de la santé Olivier VERAN, et Madame Corinne IMBERT, Sénatrice, très impliquée dans les dossiers instruits ou examinés par le Sénat dans le domaine de la santé.

Je tiens vivement à remercier ces deux personnalités de leur présence, et de la spontanéité de leur accord et du temps consacré aujourd'hui pour intervenir auprès de nous.

Dans la seconde partie de cette séance, Je remercierai officiellement notre Président 2021 pour son action, nous écouterons notre Secrétaire perpétuelle nous présenter un bilan 2021 des actions de l'Académie, puis je reprendrai la parole pour vous présenter les orientations 2022 que je souhaite mettre en œuvre au cours de ma présidence.

Accueil Jérôme MARCHAND-ARVIER et Thibaut ZACCHERINI

J'allais commencer la présentation de Jérôme MARCHAND-ARVIER en disant : « on ne présente plus Jérôme MARCHAND-ARVIER ». C'est peut-être un peu prématuré, mais je suis certain que ça viendra, et c'était en pensant aux circonstances dans lesquelles nous nous sommes connus.

Le premier pas, si j'ose dire, a été fait par Jérôme MARCHAND-ARVIER lorsque, nouvellement nommé directeur général adjoint de l'APHP, il a souhaité se présenter au Doyen de la Faculté de Pharmacie : je venais alors de prendre mes fonctions de Doyen. Déjà, la démarche était innovante : peu de directeurs de l'APHP font cette démarche...

Mais en plus, Jérôme MARCHAND-ARVIER a tenu à venir me rencontrer au sein de cette Faculté : geste appréciable de la part d'un simple Doyen de pharmacie, la médecine étant bien plus importante pour la direction hospitalière de l'APHP. Ce n'est qu'après que j'ai appris les accointances de Jérôme MARCHAND-ARVIER avec la Pharmacie.

Nous avons aussi été amenés à nous rencontrer régulièrement au sein de la Commission médicale d'établissement mensuelle de l'APHP, d'autant plus que nous étions placés côte à côte dans une assemblée de près de 100 personnes, avec des sujets certes intéressants mais nous laissant parfois le temps de discuter...

Puis Jérôme MARCHAND-ARVIER a été appelé au Ministère : décision courageuse car la COVID était là et sa compétence a été mise à profit à bon escient. Et lorsque je parle de compétence, je n'oublie pas que Jérôme MARCHAND-ARVIER est énarque, maître de requête au Conseil d'Etat et a officié dans différents cabinets ministériels depuis 2010 avant de rejoindre brièvement l'APHP et repartir au MSS.

C'est un honneur que de profiter de la présence de Jérôme MARCHAND-ARVIER : je sais qu'il a des fans dans l'assistance de la Compagnie, je ne peux m'empêcher de saluer à cette occasion Claude VIGNERON.

Merci encore de votre présence et de votre disponibilité.

Vous avez bien voulu venir avec Thibaut ZACCHERINI et je tiens à l'en remercier vivement. Thibaut ZACCHERINI est pharmacien, conseiller d'Olivier VERAN au titre de la Recherche, l'Innovation, le Numérique et les produits de Santé. Après un an passé chez Roche Pharma en 2015-2016, il a rejoint le Comité économique des produits de santé et est arrivé au cabinet d' du Ministre en novembre dernier.

Merci infiniment à vous deux d'être présents parmi nous, je vous laisse la parole.

Je vous donne la parole.

J'ai le plaisir maintenant d'accueillir une consœur Corinne IMBERT, pharmacienne et sénatrice en Charente-Maritime en Nouvelle Aquitaine. Elle a commencé ses études de pharmacie à Châtenay-Malabry-Paris Saclay – bon, ce n'est pas très grave dirait le Doyen de cette Faculté – et obtenu son diplôme de Docteur en pharmacie à la Faculté de Limoges. Maire, conseillère générale, vice-présidente « action sociale » au Conseil départemental de Charente-Maritime, elle devient sénatrice en 2014.

Il y a trop peu de parlementaires pharmaciens – vous le savez peut-être, j'en veux toujours plus – et Corinne IMBERT en fait partie. Son expertise dans le domaine du médicament, des thérapeutiques et plus généralement de la Santé, lui a fait prendre en charge, des dossiers qui concernent la pharmacie de près ou de loin : je ne parlerai pas de sa contribution au groupe Vigne et vin (!), mais plutôt de celles à la mission d'information sur l'excellence de la recherche et de l'innovation et la pénurie de champions industriels - Le sujet est pour nous vraiment d'actualité - ou au sein du groupe d'étude « Cancers »... Mais ce sont que des exemples, car depuis 2020 et parfois même avant, Corinne IMBERT est :

- Secrétaire du Bureau du Sénat
- Rapporteur de la branche Maladie du Projet de loi de Financement de la Sécurité sociale
- Vice-présidente du groupe d'études Économie Circulaire
- Rapporteur du Projet de loi Bioéthique
- Secrétaire de la Commission des affaires sociales
- Présidente de la Mission d'information sur le développement de l'herboristerie, des plantes médicinales, des filières et métiers d'avenir

C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle m'a auditionné sur le sujet, car pour la Faculté c'est un vrai sujet, dont s'est emparé la Professeur Sylvie MICHEL, membre de la 2^e section de notre Académie.

Corinne IMBERT est également membre du Comité Consultatif National d'Éthique : sa vision de l'exercice de la pharmacie, présent et à venir, dont elle pourra nous parler, sera « teintée »

de cette approche éthique de l'exercice professionnel du pharmacien, de la relation avec l'équipe médicale et soignante et avec le patient.

Madame IMBERT, je vous laisse la parole.

PRESENTATION DU BUREAU

L'académie fonctionne grâce à une équipe de direction solide et d'une efficacité extrême, que je tiens à vous présenter. Le Bureau de l'Académie est la cheville ouvrière, totalement bénévole, de notre fonctionnement : remercions-les dès à présent et rendons- leur hommage en ce début de séance :

- Notre secrétaire perpétuelle, depuis plusieurs années maintenant et ce n'est pas une sinécure tant le travail est important, est le Dr Liliane GRANGEOT-KEROS, membre de la 3^e section, les sciences biologiques. Elle est le pivot de toutes les activités de la Compagnie, et le plus souvent elle en est l'initiatrice : merci Liliane pour ce travail majeur et très prenant,
- Notre secrétaire perpétuelle adjointe assiste Liliane GRANGEOT : il s'agit de Christine HACHE, membre de la 4^e section. Le duo avec Liliane est efficace, il est même efficient si l'on considère qu'une perte de temps est une perte d'argent. Christine assiste Liliane depuis plusieurs années maintenant.
- Notre trésorier Jean-Michel DESCOUTURES, membre de la 5^e section : c'est notre Ministre, ou Grand Chancelier des finances et du trésor de l'Académie : enfin, quand je dis Trésor, vous savez que nos recettes et subventions restent modestes et Jean-Michel jongle surtout avec le budget pour nous éviter un déficit et maintenir un équilibre financier : c'est difficile chaque année, mais il le fait avec brio,
- Anne-Marie TABURET faisait également partie du Bureau 2021 : elle fait partie de la 2^e section et prendra en charge cette année l'activité du Secrétariat des séances de l'Académie, mission pas toujours facile, très prenante mais ô combien importante pour notre activité. Merci Anne-Marie !

Nous en venons aux entrants 2022 du Bureau de l'Académie :

- En premier lieu, je veux vous présenter, mais c'est probablement inutile car vous le connaissez déjà bien, Bruno BONNEMAIN, membre de la 4^e section, qui prend les fonctions de vice-Président cette année et assurera la présidence de l'Académie en

2023. Je souhaite un bon accueil à Bruno BONNEMAIN, qui aura surtout le courage de seconder le Président 2022 que je suis !

- Enfin, je vous présente Catherine DESMARES, membre titulaire de la 4^e section, qui succèdera en 2022 à Anne-Marie TABURET dans les fonctions de Secrétaire administrative et financière.

Vous le voyez, ce Bureau partiellement renouvelé, parce que la charge de chaque mission est importante et il est normal qu'un renouvellement s'installe, représente la quasi-totalité des sections de notre Académie.

Ce Bureau est là avant tout pour servir la Compagnie, pour vous accompagner et vous diriger dans vos activités académiques : je tiens encore une fois à en remercier les membres.

Je veux aussi citer Anne-Sophie MALACHANE, qui quitte le Bureau alors qu'elle a assuré les fonctions de secrétaire de séance en 2022 : l'activité est intense et l'exercice officinal d'Anne-Sophie l'a conduit à faire des choix, surtout en cette période tendue en pharmacie. Merci à elle pour le travail réalisé.

Bien sûr, dans cette présentation rapide de nos instances, je n'oublie pas :

- les Présidents de section, les secrétaires de section et les membres de ces sections,
- Les membres des commissions,
- Les membres des groupes de travail et groupes de veilles
- Les représentants de l'Académie dans les instances officielles.

Je ne peux pas les citer tous faute de temps, mais leur travail au plus près des membres est essentiel et je les en remercie aussi.

Remise de la médaille à GILLES AULAGNER

En prenant en 2022 la Présidence de l'Académie nationale de Pharmacie, je succède à Gilles AULAGNER, Professeur des université et praticien hospitalier en pharmacie clinique aux hospices de Lyon, je ne sais plus s'ils s'appellent toujours ainsi tant les noms changent en ce moment, et membre de la 5^e section. Gilles n'a pas ménagé ses efforts au cours de cette année pour animer, coordonner et initialiser des activités de l'Académie, multipliant les allers-retours Lyon-Paris et les réunions distancielles en visio et téléphoniques, nous faisant profiter de ses réseaux, au bon sens du terme, français et européens, faire reconnaître les positions de l'Académie auprès des instances et institutions. Je tiens à l'en remercier vivement, d'autant plus que, vous le savez 2021, tout comme 2020 avec le président précédent Patrick Couvreur, auront été rendues difficiles par une situation sanitaire compliquée, à laquelle l'Académie, entraînée par son Président 2021, a su faire face et surtout a su exprimer sa voix, par des rapports, recommandations, avis communiqués et tweets que je vous encourage à suivre, pour orienter les décisions gouvernementales face à la pandémie COVID-19.

En d'autres termes, Gilles AULAGNER a su tenir la barque malgré l'adversité SarsCov2, et a tenu le cap quant aux missions d'analyse et de conseil de l'Académie dans ses domaines d'expertise.

Pour tout cela, je remercie vivement Gilles de son action, et suis heureux de lui remettre la grande médaille d'honneur de l'Académie, au nom du Bureau et de la Compagnie. Félicitations pour ton action au cours de l'année 2021 !

Allocution du nouveau Président

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Académie,
Mesdames et Messieurs les Présidents et secrétaires généraux des sections,
Mesdames et Messieurs les Académiciens et cher(e)s Collègues,
Mesdames et Messieurs membres extérieurs en vos qualités et représentations respectives,
Mesdames et Messieurs invités personnels, présent en visio ou en présentiel, et merci pour sa présence ici au Dr Jean-Pierre HENRY, Directeur de recherche honoraire au CNRS,

En ce moment où vous me confiez la Présidence de l'Académie nationale de Pharmacie, je ne peux m'empêcher de me rappeler les circonstances de mon arrivée dans cette noble Institution. C'était il y a un peu plus de 10 ans, lorsque notre Collègue Jean-Paul CHIRON, qui a lui-même assuré la Présidence de l'Académie en 2012, m'a contacté – nous sommes tous les deux biologistes médicaux – et m'a permis d'entrer dans la 3^e section pour participer à ses travaux. Je tiens aujourd'hui à l'en remercier très vivement.

Bien sûr je connaissais l'Académie de pharmacie, par mes maîtres et mentors biochimistes de cette Faculté, le Doyen François ROUSSELET, le Professeur Jacques DELATTRE, le Professeur Alain LEGRAND, le Doyen Dominique DURAND, Je ne peux pas tous les citer bien sûr. Il n'empêche : une nouvelle aventure commençait au sein de la Compagnie, débutant par la rédaction de définitions pour le Dictionnaire, alors en construction, puis pas la participation à des travaux de la 3^e section et à celles des commissions « centrales » telles que les jurys de sélection des lauréats des Prix décernés par l'Académie.

Puis sont intervenues les femmes : Geneviève DURAND, Michèle GERMAN, Agnès ARTIGES, Liliane GRANGEOT-KEROS, qui m'ont fait entrevoir la possibilité d'intégrer la Direction de

l'Académie, jusqu'à la représenter dans sa plus haute fonction : la Présidence. Je mesure aujourd'hui l'opportunité qu'elles m'ont donnée, avec d'autres bien sûr, et la confiance qui m'a été accordée pour justifier cette mission. Merci à toutes ces aides si précieuses !

A vrai dire, rien ne me prédestinait à ma présence devant vous aujourd'hui : dans ma famille, d'origine mariligérienne, pas de médecin, pas de pharmacien, seulement un grand-père préparateur en pharmacie que je n'ai pas connu... Aussi loin que je m'en souviens, le mot « pharmacien » est apparu lors d'une visite médicale au lycée en 1^{ère} : j'avais 16 ou 17 ans, et l'infirmière de prévention – à l'époque, il y en avait encore – m'a demandé vers quel métier je m'orientais : spontanément, sans raison consciente, je lui dis : Pharmacien. Le sort en était jeté : baccalauréat en poche, je m'inscrivais immédiatement à la scolarité de cette Faculté, accompagné de mon copain de lycée Thierry BIENVENU, aujourd'hui PUPH en génétique, chef de service à Cochin. Mes études furent plutôt satisfaisantes – quelques titres de lauréat au cours des années – qui ont poussé le Pr Georges LELUAN – microbiologiste dans cette Faculté – à me dire que seule la voie de l'internat me méritait. Qu'à cela ne tienne : avec un petit groupe et sans esprit de concours, je me présentais et pouvais choisir la voie de la biologie médicale à Paris... Tout comme mes deux camarades de préparation de l'Internat : Virginie SIGURET et Ivan BIECHE, tous les deux aujourd'hui PUPH et professeurs dans cette Faculté.

Malgré la réforme de l'internat de 1984, qui poussait les internes à changer de service, voire d'hôpital tous les semestres, j'effectuais la quasi-totalité de mon internat à l'hôpital Lariboisière, sous l'aile hautement bienveillante du Doyen François Rousselet, alors chef du service de biochimie-immunologie. Son adjoint dans le service était le Pr Alain LEGRAND, une de ses biologistes était le Dr Jacqueline PEYNET. Tous les deux m'ont pris en charge sous leurs ailes protectrices et m'ont intégré dans l'unité de recherche du Pr Jacques DELATTRE, une EA à l'époque.

Ma recherche sur le stress oxydant appliqué aux lipides, à la lipoprotéine(a) plus particulièrement, a été le sujet de ma Thèse d'Université et de ma recherche appliquée à l'hôpital puisque j'ai rejoint en 1995 le service de biochimie de la Pitié-Salpêtrière, dirigée par le Pr Marie-José FOGLIETTI. Là, j'ai pu travailler sur la contribution des lipoprotéines oxydées dur l'athérogenèse, en côtoyant des spécialistes tels que John CHAPMAN et Eric BRUCKERT et, à distance Jean-Charles FRUCHART. Mes co-chercheurs et biologistes médicaux hospitalo-universitaires étaient alors le Pr Patrice THEROND et le Pr Dominique BONNEFONT-ROUSSELOT, aujourd'hui présidente de notre 3^e section.

Puis la recherche sur le stress oxydant a dérivé sur l'homéostasie redox intracellulaire. Elle s'est appliqué au vieillissement vasculaire, avec la constitution d'une équipe au sein de l'EA renouvelée au sein de la Faculté. Cet infléchissement a été concomitant de prises de fonctions hospitalières à l'hôpital gériatrique Charles Foix, où j'en profitais pour prendre des fonctions de chef de service et chef du pôle médicotechnique, entre 2008 et 2012.

Une autre rencontre importante de ma vie professionnelle aura été l'appel du Pr Bernard LACOUR au sein de son service de biochimie à l'hôpital Necker, afin de lui succéder en 2015 à la tête du service. Encore une fois, la thématique stress oxydant et homéostasie redox s'infléchissait pour s'intéresser à l'ontogenèse placentaire et au retards de croissance fœtaux, avec l'étude du rôle de la NADPH oxydase des microvillosités placentaires. J'aurai donc fait tous les stades de la vie, du fœtus au sujet âgé, et quatre hôpitaux parisiens prestigieux : Lariboisière, Pitié-Salpêtrière, Charles Foix et Necker où j'exerce aujourd'hui.

Je suis également fier d'une activité de recherche clinique développée depuis 1997 et toujours actuelle : l'évaluation d'un nouveau biomarqueur des atteintes cérébrales aiguës, la protéine S100. Ayant introduit ce biomarqueur en France pour la première fois en 1995, je suis heureux de voir son utilisation se développer dans les services d'accueil des urgences français dans le cadre d'un diagnostic de traumatisme crânien mineur – il y en a tout de même près de 200 000 par an – et, même si j'ai passé la main sur cette thématique à l'excellente équipe du Pr Vincent SAPIN à Clermont-Ferrand – Vincent SAPIN est membre de

la 3^e section, je suis fier d'avoir porté l'émergence d'un nouveau marqueur biochimique de diagnostic et de suivi : ce n'est pas si fréquent, le précédent en France était la procalcitonine, découverte et exploitée par notre regretté collègue Claude BOHUON.

Finalement, plus de 150 publications scientifiques plus tard et après avoir exploré l'activité médicale et managériale hospitalière, je me suis intéressé au versant universitaire de la fonction de PUPH, tout en gardant un lien avec la recherche scientifique à l'unité Inserm à laquelle je suis affilié.

Le Doyen Jean-Michel SCHERRMANN a su me faire confiance m'appelant auprès de lui en 2012 pour porter la politique pédagogique de cette Faculté, en devenant assesseur en charge de la pédagogie. Cinq ans plus tard – assez difficiles il est vrai car la fonction est prenante – Je postulais à sa succession et devenais Doyen de la Faculté. Les missions sont bien différentes, mais la charge est aussi prenante.

Pourtant, il est sinon grisant au moins passionnant d'assurer des missions de gestion d'un établissement de 500 personnels et 5 000 étudiants, et d'ébaucher des stratégies d'évolution de la Faculté dans différents domaines :

- Les orientations pédagogiques : réformes constantes, création de nouveaux diplômes de 3^e cycle, engagement dans l'universitarisation de la formation des préparateurs... - un remerciement très appuyé au Pr Françoise BRION s'impose car elle a porté magistralement le dossier,
- Les orientations immobilières : le site de la Faculté est exceptionnel, mais aussi vétuste et il faut préparer l'avenir : entre la mise en sécurité, la réhabilitation de locaux et la construction d'un nouveau bâtiment de recherche, financée, mais avec une date de livraison souvent repoussée, les dossiers et projets ne manquent pas,
- La gestion humaine des personnels et des étudiants : être attentif à toutes celles et à tous ceux qui ont des difficultés, liées à leur formation, à leur activité professionnelle et plus largement sociales et humaines, est une mission de chef d'établissement,

parfois très difficile et moralement parfois déstabilisante, mais ô combien importante pour nos équipes.

Au total, la fonction de Doyen vient compléter, pour un biologiste médical hospitalo-universitaire, les missions de formation de soin, de recherche et de management dévolues au statut HU. Heureusement, j'ai profité d'une assistante de direction exceptionnelle, en la personne de Nadine GERDAY, que je tiens à remercier et à citer, car elle m'accompagnera toute cette année, de façon complémentaire à l'assistance de direction de l'Académie, Manon et Magali.

Alors pourquoi m'engager dans la voie de la Présidence de l'Académie nationale de Pharmacie ?

Il s'agit pour moi d'un nouveau complément, d'un supplément d'activité transversale et collectif, dont la cible, tout comme votre participation à la Compagnie, est simple : défendre l'exercice de la Pharmacie, faire des propositions pour le valoriser et améliorer le positionnement et donc l'apport des pharmaciens au sein de la société, quel que soit leur mode d'exercice... donc en prenant en compte les objectifs de chacune des 6 sections de l'Académie.

J'ai apprécié être aux côtés de notre Président honoraire Gilles AULAGNER au cours de l'année 2021, pour « apprendre le métier » : je lui rends hommage pour l'ensemble de ses actions réalisées. Nous avons des convergences avec Gilles : l'exercice hospitalier et universitaire par exemple ; nous avons aussi des différences, le domaine de la pharmacie hospitalière et de la pharmacie clinique étant moins coutumiers pour un biologiste médical – mais je suis aujourd'hui prêt pour accompagner l'Académie en 2022 dans ses missions, ses travaux, ses projets... Je saurai utiliser l'expertise irremplaçable :

- de notre secrétaire perpétuelle Liliane GRANGEOT-KEROS et de notre secrétaire perpétuelle adjointe Christine HACHE,
- de l'ensemble du Bureau et du Conseil,
- des commissions, groupes de travail, groupes et veille,

- et bien sûr des sections et leurs membres,

pour développer cette année plus particulièrement trois axes de travail :

1. Accompagner l'exercice pharmaceutique et de la biologie médicale de demain. Il nous faut dès aujourd'hui prendre en compte les nouvelles pratiques professionnelles dans tous les modes d'exercice, de la recherche scientifique d'amont à l'utilisation des médicaments, DM-DMDIV, et les nouveaux acteurs : les financiers dirigeants, les groupes internationaux entrant dans le périmètre de la Santé : GAFAM bien sûr, mais aussi Orange ou autres multinationale multi-activités... Et bien sûr la révolution de l'arrivée de l'intelligence artificielle. L'Académie a pris les devants, puisque groupes de veille « Impact de l'IA sur les sciences du médicament » et « Pharmacien et cybersanté » sont déjà constitués et actifs. L'IA s'infiltrant dans tous les domaines, il convient, sinon d'en maîtriser les outils, au moins d'en maîtriser l'utilisation... pour nous professionnels de santé et pour les usagers de la Santé que nous servons.

Cela passe par le deuxième axe que je veux privilégier cette année, en relation avec mes fonctions de Doyen :

2. Réfléchir et être force de proposition pour faire évoluer la formation des futurs pharmaciens. Le monde de l'Enseignement supérieur bouge, les réformes se succèdent et l'acquisition de connaissances et de compétences pour l'exercice du métier est en constante actualisation. Il nous faut là aussi accompagner les demandes du monde professionnel, afin d'assurer une employabilité de nos étudiants : être pro-actif sur les nouveaux domaines d'activités et donc de formation :

- biomédicaments – conception, production, contrôle, dispensation,
- dispositifs médicaux, notamment ceux connectés avec toutes les précautions liées au secret des informations transmises mais aussi à l'utilisation au quotidien de tels systèmes, parfois implantables,
- enjeux éthiques des avancées dans le domaine des sciences pharmaceutiques et plus généralement thérapeutiques et biologiques,
- participation plus active des patients, des associations de patients, des autres professionnels de santé que le pharmacien côtoie au sein de l'équipe soignante

de prise en charge du patient... tout cela doit s'inscrire dans la formation du futur pharmacien : c'est déjà un peu le cas : l'Académie doit le favoriser, par ses recommandations et ses avis par exemple,

Tout cela doit être enseigné pour être réalisé au mieux une fois les études terminées et le diplôme en poche.

L'académie a aussi la mission de veiller à l'indépendance de la formation initiale, tout comme de la formation continue. C'est une garantie essentielle pour l'exercice de la Pharmacie, que l'Académie s'applique d'ailleurs à elle-même, étant indépendante des partenaires privés et publics pour assurer une liberté d'expression et de positions que nous veillerons à ne pas compromettre cette année encore.

3. Encourager les missions de prévention en santé que le pharmacien et le biologiste médical peuvent assurer/développer au profit des patients et de la population. Bien sûr, le pharmacien est déjà bien positionné dans ce domaine : la 6^e section, comme les autres sections dans leurs domaines respectifs, est très active dans ce domaine d'avenir pour les exercices pharmaceutiques. La prévention en santé est un gage aujourd'hui non contesté d'économies de la santé « curative ». Elle est encore trop peu présente dans les politiques nationales de santé : l'Académie pourra peser de tout son poids pour inverser la tendance et placer le bien-être de la population avant le traitement des pathologies. Ce n'est pas renier les thérapeutiques, c'est juste agir en amont et c'est aussi le rôle des pharmaciens, auquel il est d'ailleurs déjà préparé.

Voici donc le « programme » de cette année 2022 de l'Académie nationale de Pharmacie. Je souhaite pouvoir en être le coordonnateur et bénéficiaire de votre expertise, vos conseils et votre travail au sein des groupes et des sections pour mener à bien ces projets. Par avance, je vous en remercie. Je vous renouvelle tous mes vœux, pour l'Académie et pour vous-même, de santé et d'activités personnelles pour cette nouvelle année.

Je vous remercie.

